

"Le gaz et le nucléaire ne sont pas des énergies vertes"

La Commission européenne entend classer dans sa taxonomie verte le gaz et le nucléaire comme "énergies de transition". Une erreur, selon Neil Makaroff du Réseau Action Climat, qui pointe une "alliance toxique" entre pays, dont la France, en faveur de cette décision.

□ Neil Makaroff suit les politiques européennes au sein du Réseau Action Climat (RAC).



Reporterre — Qu'est-ce que la taxonomie verte, à quoi servira-t-elle ?

☞ Neil Makaroff — Il s'agit de déterminer les activités économiques, et notamment les énergies, qui sont favorables pour le climat.

Cette classification fera un peu office de label vert : une activité estampillée comme vertueuse par cette taxonomie pourra toucher des financements dédiés à la transition écologique.

Plus d'un tiers du plan de relance européen — 37 % — doit être fléchi vers la transition... donc vers des filières "labellisées" vertes. Cela concerne aussi les subventions des États membres, les prêts de la Banque européenne d'investissement, ou des investissements privés. La taxonomie est donc un outil important, avec des enjeux financiers très forts. C'est pourquoi certaines industries — le gaz et le nucléaire en premier lieu — ont très fortement poussé pour être intégrées à la taxonomie.

Au départ, elle a été élaborée à partir de critères scientifiques et objectifs — ni le nucléaire ni le gaz n'en faisaient partie. Sauf que le politique s'en est mêlé et chaque État a voulu pousser ses propres intérêts. Toute une première partie de la taxonomie a été adoptée en fin d'année dernière — classant comme "vertes" les énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments, l'efficacité énergétique dans l'industrie, etc. Mais la question du nucléaire et du gaz a été laissée de côté, car trop polémique.

La Commission européenne a finalement décidé, le 31 décembre dernier, que le nucléaire et le gaz seraient considérés comme des "énergies de transition". Quelles conséquences cela pourrait-il avoir ?

☞ L'industrie nucléaire et le gaz fossile n'ont pas été classés comme énergies "vertes", mais bien comme "énergies de transition". Ce qui signifie que les critères seront revus tous les cinq ans, et que l'obtention du "label" est soumise à des conditions. Les projets gaziers avec des permis délivrés jusqu'en 2030 seraient également éligibles, à condition qu'ils émettent moins de 270g CO₂e/kWh — ce qui correspond à des centrales plutôt performantes. Les projets nucléaires construits d'ici 2045 pourraient être labellisés s'ils prévoient des plans de gestion des déchets radioactifs et de démantèlement.

Pourquoi le gaz et le nucléaire ne doivent pas être intégrés à la taxonomie ?

☞ Ce ne sont pas des énergies vertes. Le gaz est la première source d'émission de gaz à effet de serre du secteur électrique en Europe, devant le charbon.

D'après la Commission européenne elle-même, pour respecter nos objectifs climatiques, il nous faut réduire notre consommation de gaz de 36 % d'ici 2030. Et là, nous ferons le contraire : investir dans cette ressource fossile ! C'est extrêmement dangereux, et ce d'autant plus que l'argent investi dans ces centrales ne pourra pas l'être dans des énergies réellement vertes. Cela nous maintient dans un schéma de dépendance : une centrale à gaz a un cycle de vie de trente à quarante ans, donc investir aujourd'hui dans du gaz nous contraint pour l'avenir.

"J'ai rarement vu un lobbying aussi fort de la part de la France"

Quant au nucléaire, c'est certes une énergie peu émettrice de gaz à effet de serre. Mais la taxonomie verte retient d'autres critères écologiques : la gestion des déchets et les risques pour l'environnement. Or le nucléaire ne répond pas du tout à ces objectifs. La question des déchets radioactifs est loin d'être traitée, et cette énergie fait peser des risques sur l'environnement — que ce soit de manière directe par son impact sur les cours d'eau ou de manière moins immédiate par le risque d'accident.

Quel rôle a joué le gouvernement français dans ce basculement ?

☞ La France a mené une offensive très agressive en faveur du nucléaire, mais également en faveur du gaz. Elle s'est alliée avec des pays comme la Hongrie, la Pologne ou la République tchèque pour que soient intégrées ces deux énergies fossiles. Nous avons dénoncé cette alliance toxique, qui pourrait faire capoter la transition énergétique en Europe.

J'ai rarement vu un lobbying aussi fort de la part de la France. Le gouvernement a cherché par tous les moyens à orienter les discussions. Parce que l'avenir de la filière nucléaire française dépend énormément de cette labellisation européenne : sans elle, elle risque de rencontrer de grosses difficultés de financement, alors même qu'elle est en pleine crise économique.

Cette décision de la Commission européenne a provoqué l'ire de certains pays européens, dont l'Allemagne et l'Autriche. Que va-t-il se passer à présent ?

☞ L'Autriche a effectivement menacé de porter plainte si le nucléaire était intégré à la taxonomie verte. Et plusieurs dirigeants allemands sont montés au créneau ; c'est d'ailleurs rare de voir une telle fronde de la part de l'Allemagne, plutôt encline au consensus.

La décision de la Commission européenne, publiée le 31 décembre, est en consultation jusqu'au 12 janvier. C'est un temps très court, surtout pour un sujet aussi sensible. Les États membres peuvent rejeter ce texte — à condition de réunir une majorité qualifiée, soit 65 % des États représentant 65 % de la population.

Le Parlement européen peut aussi le rejeter. Si c'est le cas, la Commission devra revoir sa copie. Autrement dit, rien n'est joué, et le débat est loin d'être terminé.

Après cet article

➤ Déchets nucléaires : à Bure, Macron n'a pas fait de cadeau

Précisions

Photo : Flick/CC BY 2.0/Vincent Desjardins